

# **École Maternelle La Fontaine**

## **Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2011**

### En présence :

des enseignantes de l'école : Mmes Allart, Deroux, Douay, Gonsard, Jegen, et Poullain.

de l'Atsem : Christelle Gilles

de la représentante de la Municipalité, adjointe aux affaires scolaires : Mme Alzon,

des représentants des parents d'élèves : Mmes Theveny, Valter, Renou, Bourgeois-Joëts M. Roy et M. Renault

### Etaient Absentes et excusées :

Mme Montaux : Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mme Nowicki : DDEN

Mme Laby : Directrice du centre technique municipale.

### **1. Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur qui va être remis prochainement aux parents des enfants nouvellement scolarisés dans l'école a été reconduit à l'unanimité.

Les enseignantes rappellent que l'ouverture des grilles le matin a lieu de 8h20 à 8h30. Les arrivées tardives gênent la mise en route de la classe.

A l'entrée, il y a toujours une Atsem à la grille. Elles y vont à tour de rôle. Si parfois il n'y a personne, c'est qu'il est nécessaire d'avoir deux personnes à l'accueil dans la classe. C'est souvent le cas pour les Petites sections en début d'année.

### **2. Le projet d'école**

Il est préparé par l'équipe enseignante pour 3 ans : « Développer le langage au travers des contes des 5 continents ». Le projet d'école est validé par le conseil d'école.

Cette année, la fiche action : « Voyager en gourmandise. »

### **3. Les travaux**

- La cour a été entièrement refaite en fonction des avis des enseignantes. Les arbres délimitant la cour occupée par les jeux ont été enlevés pour ouvrir l'espace.
- Un chalet en bois a été installé au fond de la cour pour y ranger les vélos et draisiniennes. Il y en aura bientôt 30 en tout.
- Le dortoir de la 6ème classe a été repeint. Nous remercions Mme Laby.
- 2 arbres ont été plantés pour qu'à terme il y ait de l'ombre l'été pour les enfants.

A venir :

- Il a été fait une demande d'achat de bancs pour enfants et adultes.
- Il est nécessaire de revoir les fenêtres d'une des deux classes du haut dont l'ouverture partielle n'est pas sécurisée. Aujourd'hui la classe est aménagée de telle façon que les enfants ne puissent pas y mettre les mains et risquer de voir la fenêtre se refermer sur leurs doigts.
- Une classe doit être repeinte, mais il faut que cela soit fait pendant une période de vacances.
- Il a été redemandé que le CTM passe une fois par mois pour faire le tour des locaux et ainsi répertorier et réaliser les petits travaux d'entretien.

### **4. Le dortoir**

Actuellement 14 élèves dorment dans la salle de motricité. 2 classes sont donc lésées l'après-midi en motricité parce qu'il est impossible de faire passer toutes les classes en motricité dans la journée.

Une belle structure a été achetée pour cette activité mais elle doit être déplacée à chaque installation des lits et trouve difficilement sa place lorsque le dortoir est installé.

Pour résoudre ce problème, les parents d'élèves vont demander à M. Loyer, directeur de l'école élémentaire, que soit libérée pour la maternelle, la pièce se trouvant à côté de la classe de Mme Allart servant actuellement de stockage au matériel d'arts plastiques.

Après le rangement de cette salle, il faudra que la commission de sécurité passe.

## 5. Vie de l'école

Dans le cadre du projet d'école, les enseignantes envisagent des sorties pédagogiques des classes. Comme il n'est plus possible de voir la fabrication du pain poilâne, il est envisagé de voir la fabrication du pain dans une boulangerie Wissoussienne si possible.

Ont été également proposées la visite de la ferme de Viltain, ou de la ferme de la Doudou, ou de la ferme de Gally et du musée du Quai Branly.

Comme chaque année, il y aura un spectacle de Noël présenté aux enfants à l'école, le 9 décembre après-midi.

## 6. Questions diverses

### Surveillance des récréations :

- Pendant la récréation du matin il y a 5 classes maximum (la 6ème est au gymnase) sauf le vendredi. Il y a 2 enseignantes dehors et une Atsem en service de soin dans les toilettes.
- Pendant la pause méridienne, il y a 3 animateurs du centre de loisirs ou Atsem pour 3 classes (2 services de cantine) et dès 13h20, 2 professeurs prennent le relais dans la cour + 1 Atsem en service de soin + 1 Atsem au portail pour l'accueil des enfants mangeant à l'extérieur.
- A la récréation de l'après-midi, il n'y a que les grandes sections dans la cour avec une enseignante en surveillance. Les petits sont à la sieste et les moyens au travail.

### La nouvelle cour :

Depuis que les arbres séparant la cour en 2 ont été enlevés, les enfants ont beaucoup plus d'espace, et les enseignantes ont noté une nette dilution des disputes. La cour a été divisée en 3 zones avec une zone de jeux (train, toboggan, balançoires), une zone avec les pneus et une zone pour les draisiennes et vélos.

### La collation :

Les enseignantes qui ne donnent pas de collation à 10h ont précisé qu'elles avaient toutes spécifié lors de la réunion de début d'année que si un enfant souhaitait apporter un fruit, il n'y avait aucun problème. En effet, il pourrait y avoir des enfants qui, ayant déjeuné très tôt, auraient du mal à tenir jusqu'à la pause de 12h surtout s'ils sont du 2ème service.

Les enseignantes qui donnent une « collation » précisent que ce qu'elles donnent est vraiment restreint et que le bout de banane, le quartier de pomme ou le petit gâteau (en dehors des anniversaires) ne peut ôter l'appétit pour le midi.

### L'équipement informatique :

Il y a deux ans, des parents d'élèves avaient récupéré dans leurs entreprises du matériel informatique vétuste qui allait être jeté. Ces ordinateurs remis en état sont largement suffisants pour nos enfants. Du fait de l'ouverture de la nouvelle classe et de pannes, le conseil d'école renouvelle son appel. Si vous avez cette possibilité n'hésitez pas à aller voir l'enseignante de votre enfant qui vous mettra en relation avec le papa qui s'occupe de la revalorisation du matériel.

### Association « Lire et faire lire » :

La Mairie en lien avec cette association informe de sa possibilité à intervenir dans l'école. Le principe est de tisser des liens intergénérationnels entre enfants et retraités, par le biais de lecture d'albums adaptés, à un petit groupe d'enfants de grande section.

Pour le moment, les enseignantes forcément concernées par les apports qu'offrent les lectures et contes aux enfants et qui sont au centre de leurs programmes d'activités, ne souhaitent pas solliciter cette association.

Le conseil d'école autorise la prise des photos de classe le 18 novembre, dont une partie des bénéfices sera reversée à la coopérative.

Mme Deroux  
Directrice



Mme Bourgeois-Joëts  
représentante FCPE

